

AMBULANCES PRIVEES-SAMU

Un travail de collaboration dans la prise en charge de l'urgence vitale

Public : Ambulanciers des entreprises de transport sanitaire

Coût global :

136 € soit 19,43 € l'heure (tarif 2015)

Lieu de formation :

CESU 22 - HOPITAL YVES LE FOLL

Durée totale :

1 journée de 7 heures soit 7 heures

Horaires :

9h00-17h00

Groupe :

14 participants pour 2 formateurs

Objectifs généraux

- Réactualiser les savoirs constituant les pratiques professionnelles ambulancières, des contacts avec le centre 15 (par le centre 15, par l'ambulancier) à l'arrivée dans une structure de soins
- Renforcer la prise d'initiatives de l'Ambulancier dans son champ de compétences en tant qu'acteur de la prise en charge de l'Urgence Vitale

Encadrement pédagogique :

Dr DESHAYES Nathalie, praticien hospitalier, responsable médical du CESU22
Mme DOMALAIN Frédérique, puéricultrice, cadre de santé du CESU22

Formateurs :

Ambulanciers SMUR
Assistants de régulation médicale
IADE SMUR
Praticien hospitalier SAMU

Techniques pédagogiques :

Techniques de pédagogie active
Etude de situations emblématiques
Simulation

PROGRAMME

Matin

- ✓ **Accueil des participants - Présentation de la formation**
- ✓ **Le Centre 15**
 - Présentation et fonctionnement
 - Mandatement d'une ASSU par le SAMU
- ✓ **Du raisonnement clinique à la transmission ciblée**
 - Le bilan au centre 15

Après-midi

- ✓ **Soins d'urgence en équipe (simulation)**
- ✓ **Soins d'urgence en équipe SMUR , de la prise en charge du patient au convoi (simulation)**
- ✓ **Evaluation de la formation**